00704

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL (CILSS)

DIRECTION DES PROJETS ET PROGRAMMES

SERVICE DE LA PRODUCTION VEGETALE ET ANIMALE

CILSS DOCUMENTATION

CILSS DOCUMENTATION

JOURNEES DU CILSS 1986

SITUATION DE L'ELEVAGE ET ACTIONS DU CILSS DANS LES PAYS MEMBRES

Dr. Sitta BARRY

AOUT 1986

INTRODUCTION

Dans l'économie des pays sahéliens, le secteur rural joue le rôle essentiel, associé souvent à une industrie embryonnaire et des services encore balbutiants.

D'un point de vue général, cette sous-région revêt cinq caractéristiques fondamentales que l'on peut ainsi énoncer :

1°) une agriculture traditionnelle inadaptée et peu stimulée, incapable de répondre à :
2°) une forte poussée démographique,
3°) une agriculture d'exportation, sur laquelle s'étaient fondés les espoirs de décollage économique de certains pays, aujourd'hui en régression,
4°) un secteur secondaire embryonnaire aux potentialités de développement faibles,
5°) un secteur tertiaires inadapté, essentiellement constitué d'un secteur public au poids financier trop lourd par rapport à la base productive de l'économies et d'un secteur de type "urbain informel".
6°) l'élevage y est très répandu et ce, sous toutes ses formes, constituant ainsi un des piliers de l'économie traditionnelle. Il représente même à la limite la vocation principale de certaines régions dont les conditions climatiques peu propices à l'agriculture ne favorisent guère, que les activités pastorales.

Il en résulte aujourd'hui pour le Sahel une double dépendance, alimentaire et financière et une inquiétante désarticulation des composantes des économies nationales.

Facteur aggravant, la séheresse a, en 16 ans amplifié ces déséquilibres en donnant à leurs manifestations les caractères dramatiques de la famine, de l'exode et de l'avancée du désert.

De tous ces phénomènes, c'est la dégradation de l'économie de la production vivrières (végétale et animale) qui est la plus inquiétante, et cela d'autant plus qu'aucune activité alternative n'a su compenser cette régression. Ainsi la part du secteur primaire dans le PNB a-t-elle chuté de 46 à 36% depuis 1973.

Il est urgent de s'attacher à la définition d'une nouvelle politique de l'élevage dans le Sahel ; non seulement parce que cette activité représente un atout potentiel important pour la balance commerciale notamment des pays enclavés, mais aussi en raison de son caractère ancestral, de son rôle de stabilisation des société rurales sahéliennes.

L'exode de populations nomades et de leurs troupeaux est en effet le triste révélateur du double drame sahélien : l'inadaptation des systèmes de production et la désertification.

2. -CARACTERISTIQUES DE L'ELEVAGE SAHELIEN

Avec 5.378.188 km2, pour 35 millions d'habitants, les pays sahéliens (Guinée Bissau exceptée), constituent un vaste ensemble geographique avec une certaine unité dans sa diversité et qui lui donne une vocation pastorale prononcée. Cet ensemble est caractérise par une pluviométrie de l'ordre de 300 à 650 mm du nord au sud avec notamment un cheptel estime à 20 millions de bovins et . 40 millions de petits ruminants. Ce cheptel pourrait donc fournir aux populations les précieuses protéines qui leur font cruellement défaut, en même temps qu'il pourrait procurer des revenus appréciables.

Malheureusement, les méthodes traditionnelles qui constituent encore la règle dans les pays sahéliens et la situation sanitaire caractérisée par la recrudescence de certaines maladies endemiques n'ont pas permis d'atteindre cet objectif, malgré les nombreux projets et financements dont ce secteur a bénéficié au cours de ces 20 dernières années.

L'élevage sahélien se caractérise en effet par differents systèmes traditionnels d'occupation des espaces agro-pastoraux, de gestion des troupeaux et de commercialisation des produits.

Il est essentiellement un artisanat, plein d'incertitudes et d'aléas bien que riche en traditions séculaires et de connaissances accumulées. Il n'est pas une industrie avec des normes de production et des objectifs précis comme le serait une activité intégrée qui pourrait engendrer beaucoup d'autres telles, les productions d'aliments de bétail, les laiteries, les boucheries, les industrie de cuir etc.....

Ces systèmes traditionnels sont caractérisés surtout par le nomadisme et la transhumance, qui varient suivant les zones écologiques.

Dans les systèmes pastoraux ou sylvo-pastoraux l'exploitation du pâturage et des ressources en eaux s'effectue dans le domaine saharien et même sahélo-saharien par le nomadisme. Elle s'effectue par la trans-

humance dans le domaine sahélien. Ces deux (2) types d'exploitation sont différents par le fait que le nomadisme se pratique au gré des pluies et des points d'eau, alors que la transhumance est par contre un phénomène complexe qui permet d'exploiter rationnellement et de façon optimale les écosystèmes. Dans ces régions, la principale contrainte à laquelle doivent faire face les éleveurs nomades . et transhumants est l'eau. Pendant la saison sèche les animaux doivent parcourir de grandes distances d'un point d'abreuvement au pâturage, créant une autre contrainte celle de la distance point d'abreuvement-pâturage. L'espace pastoral a tendance à diminuer sous la pression des activités agricoles au Sud de la zone sylvo-pastorale et sous la pression des troupeaux dans les pâturages déjà réduits par l'irrégularité des pluies ou par la faible pluviomètrie, freinant la repousse de la végétation.

Les espèces animales composant le cheptel jouent un rôle différent dans cette zone, suivant les ethnies, les modes de vie et la nécessité de répartir les risques. Mais la sécheresse a entrainé la modification des troupeaux, en engendrant la multiplication de petits troupeaux et la reconversion de certains éleveurs de bovins en éleveurs de petits ruminants, particulièrement la chèvre, espèce animale rustique qui résiste beaucoup plus à la séheresse.

Dans cette zone pastorale, la survie des populations dépend des systèmes de production animale sur lesterrains de parcours, et la subsistance dépendait entièrement ou presque des produits animaux. Mais actuellement la fourniture de denrées alimentaires, telles que les céréales, connait un développement croissant pour les populations pastorales durement frappées par la sécheresse.

Quant aux systèmes agro-pastoraux, ce sont des systèmes de production dans lesquels coexistent des activités agricoles et des activités d'élevage, associées éventuellement, à d'autres activités non agricoles sont dissociées et simplement juxtaposées, certaines formes d'intégration concrétisées par la culture attelée, la production et l'utilisation du fumier, l'embouche paysanne tendant toutefois à se développer dans certaines régions. Ces systèmes agro-pastoraux n'existent que dans les zones où le regime hydrique permet des activités agricoles. Elles concernent les zones soudano-sahéliennes et soudaniennes où le facteur limitant est la disponibilité en ressources fourragères. La densité humaine y est beaucoup plus forte et les superficies cultivées plus importantes créant des conflits fréquents entre les éleveurs et les agriculteurs.

agriculteurs

Dans ces cas, l'élevage représente pour les agriculteurs sédentaires une activité secondaire. Il est caractérisé par la petite taille des troupeaux et par la répartition du cheptel sur un nombre élevé d'individus. Le petit élevage, volaille, petits ruminants, joue un rôle essentiel dans l'économie familiale, comme forme d'épargne facilement mobilisable et comme produit directement consommable.

Il faut signaler l'existance des systèmes modernisés représenté par les ranches sahéliens, l'embouche bovine, l'aviculture et la production porcine. L'idée d'installer des ranches dans les régions sahéliennes et soudano-sahéliennes vise à utiliser rationnement l'espace pastoral et à améliorer la productivité des troupeaux. Leur réalisation n'a pas donné des resultats escomptés du fait notamment des investissements lourds et de la pluviomètrie aléatoire, compromettant ainsi leu rentabilité.

L'embouche bovine quant à elle revêt deux (2) formes : l'embouche paysanne qui s'intègre dans les systèmes de production des paysans soudaniens et l'embouche industrielle qui nécessite des ressources alimentaires abondantes et peu coûteuses, particulièrement des sous-produits agro-industriels.

Dans le domaine de l'aviculture, cette activité s'est beaucoup développer ces dernières années, pour pallier une partie du déficit alimentaires en denrées d'origine animale qui sévit dans les pays sahéliens.

A ces systèmes de production traditionnels correspond un système traditionnel de commercialisation, qui dans la conjoncture actuelle reste efficace. Les animaux sont généralement commercialisés sur des marchés échelonnés entre les lieux de production et les centres de consommation. L'acheminement des animaux se fait essentiellement à pied, parfois par train mais rarement par camion ou voie d'eau.

3. -<u>TENDANCES DE L'ELEVAGE SAHELIEN</u>

Les modes d'élevage restent figés malgré le développement de multiples contraintes qui sont, Les grandes épizooties, la démographie galopante, l'expansion des cultures vivrières et de rente, la modification des parcours communaux liée au régime foncier, la détérioration des pâturages, les sécheresses successives, l'écoulement des produits animaux, etc...

En effet, le nomadisme et la transhumance constituent encore les modes d'élevage les plus pratiqués dans nos régions. Mais la popu-

lation animale avait fortement baissé suite aux grandes épizooties de peste bovine de 1889 et 1896. On estimait que la taille des troupeaux avait passé à 10% de leur niveau précédent (Sinclair, 1979). Cette situation avait provoqué des changements au niveau des conditions de parcours dans certaines régions. Mais depuis cette époque, les populations humaines et animales se sont accrues de façon substantielle grâce aux gros efforts faits dans le passé pour rendre le notamment le cheptel indemne des grandes maladies ou, du moins, d'en limiter l'importance et l'extension. C'est ainsi que la peste bovine et la peripneumonie des bovidés ont fait l'objet de campagnes de lutte importantes.
Malgré les moyens considérables notamment humains financiers mis en oeuvre, la maîtrise de la santé animale reste encore insuffisante. Il importe donc de demeurer vigilant et de garder à l'esprit l'importance que peuvent avoir les maladies infectieuses ou parasitaires sur la mortalité, la croissance et la reproduction du bétail.

En effet, outre les epizooties majeures, peste bovine, peripneumonie des bovidés, d'autres maladies et non des moindres, constituent des freins à la réussite des programmes de développement de l'élevage et surtout de l'augmentation de sa productivité.

Parmi ces maladies, il convient de citer la peste des petits ruminants, les maladies telluriques, les maladies parasitaires (endo et Ectoparasite), la fièvre aphteuse et la brucellose.
Ces maladies considérées comme secondaires ne causent pas moins de préjudices à une bonne exploitation du cheptel.
Quant à la situation sanitaire du cheptel bovin, il s'est brusquement détérioré ces dernières années, avec l'apparition des foyers de peste bovine en Mauritanie, au Sénégal; au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad.

Il en est de même dans les pays cotiers qui ne connaissaient pas encore cette maladie, la Côte d'Ivoire, le Togo et la republique Populaire du Bénin.

Suite à cette situation favorable à l'époque, des pâturages ont été retirés du système traditionnel de production afin de donner à des privés ou à l'Etat de la terre pour établir des ranches individuels, collectifs ou para-étatiques, et surtout pour permettre une expansion des cultures de rente ; la plupart de ces terres se trouvent dans les régions les plus productives.

Toutefois des surfaces considérables restent consacrées à l'élevage traditionnel qui a surtout évolué dans le cadre d'un accès commun à la terre qui semblait être approprié aux conditions sociologiques

et écologiques existantes, particulièrement dans les zones où les précipitations sont faibles, saisonnières et très peu stables. Par contre dans les régions où les précipitations sont relativement plus importantes et plus fiables, les pressions en faveur de systèmes fonciers individualisés sont plus fortes.

Dans ces zones arides ou semi-arides, la sécheresse que connait les pays depuis 1968 a exacerbé les contraintes liées aux disponibilités fourragères, et aux disponibilités en eau, facteurs qui ont concourru à la réduction de la productivités déjà faible des troupeaux. Le taux de croissance des populations animales a été de 2% entre 1963 - 1970 et 0,3% entre 1970-1980. Ces taux sont bien inférieurs à la croissance démographique qui atteint environ 2,8% en moyenne par an. Cependant, il faut noter que les pays sahéliens ont presque tous retrouver les effectifs de leur cheptel d'avant la séhersse sauf le cas de l'espèce bovine pour certains pays. Le taux de croissance des petits ruminants a même atteint 3%, supérieur donc à l'accroissement démograhique. En 1980, la production de viande bovine a été moins de 4% de la production mondiale, et celle du lait à peine plus de 1%. La production de viande bovine s'est accrue de 1,3% de 1970-1980 contre 3,6% de 1963-1970, celle du mouton et de la chèvre de 1,6% de 1970-1980 contre 6% de 1963-1970 . La production laitière a connu sensiblement les mêmes variations 1,6% de 1970-1980 et 2,8% de 1963-1970 et explique l'importation massive de lait dans les pays sahéliens. L'augmentation de la production de viande, et l'augmentation de la production laitière ne peuvent s'expliquer que par l'expansion des effectifs et non par l'amélioration de la productivité. Ces tendances sont en grande partie liées à la dégradation des parcours causée en partie par le surpâturage, donc à la détérioration des conditions des parcours (composition de la végétation et couvert végétal ainsi que les conditions pédologiques). Les facteurs qui provoquent des changements au niveau des conditions des parcours sont notamment, la pression sur les pâturages, les feux de brousse, le climat, les actions humaines, etc....
Presque toutes les pressians exercées par le bétail résultent en des changements du couvert végétal, de sa composition et ou de sa productivité. Ceci conduit à des mouvements de troupeaux (trashumance et nomadisme) vers des parcours plus riches en pâturages et où les problèmes d'abreuvement ne se posent pas grâce à l'amélioration et à la multiplication des points d'eau. La préférence des animaux pour certaines

espèces conduit à leur pâturage intensif, provoquant leur affaiblissement ou leur disparition et permet à des espèces inapetées de prédominer. Les mouvements des troupeaux sont devenus plus précoces et connaissent actuellement de grandes amplitudes, généralement Nord-Sud, à cause du climat. Il sont à l'origine des conflits qui naissent entre les éleveurs transhumant et les agriculteurs sédentaires. La dégradatio de l'environnement qui se développe dans les zones sahéliennes fait apparaître certaines tendances au niveau du comportement de l'éleveur. Celui-ci tend à se sédentariser beaucoup plus qu'avant la sécheresse et à se convertir en agriculteur. Il consomme des céréales et accepte des technologies agricoles dispensées par l'Etat à travers ses structures techniques.

En outre, l'homme en abattant les arbres pour le besoin de bois de feu des populations des villes, ou l'alimentation de son bétail (chevriers) et en pratiquant les feux de brousse, favorise et développe le déséquilibre de l'éco-système. Par ailleurs, l'expansion des cultures a perturbé les parcours communaux et a surtout réduit l'espace pastoral.

Dans le domaine de la commercialisation, les pays sahéliens connaissent des problèmes pour écouler leur viande sur les marchés côtiers à cause de la concurrence des viandes extra-africaines, développée et entretenue par ces pays-mêmes de la côte, autrefois grands acheteurs de viandes sahéliennes.

L'espace pastoral avait donc permis des modes d'exploitation essentiellement extensif, mais les effectifs du cheptel dépassent actuellement le seuil autorisé par ces systèmes de production, avec risque de dégradation des grands équilibres naturels. Seule la mise à la disposition de ce cheptel de potentialités alimentaires suffisantes, peut rétablir cet équilibre.

En effet, en dépit des efforts déployéspar les pays sahéliens le secteur de l'élevage traverse une période de difficultés aïgues, difficultés qui peuvent s'expliquer par la situation actuelle : sécheresse, ecosystèmes fragiles, désertification, crise céréalière, insecurité alimentaire, vulnerabilité des ressources animales, déterioration accélerée des termes de l'échange, ordre écomique défavorable, système de production cadres sociaux et éco-culturess perturbés et fragilisés.

Pour se faire, de nombreuses contraintes sont à lever ; il s'agit notamment de la containte politique liée au problème de l'organisation et de l'utilisation des terres, l'aménagement de l'espace pastoral, la politique d'hydraulique, la lutte contre les feux de brousse, l'utilisation des résidus derécolte et de sous-produits agro-industri-

la commercialisation et prix, les actions sanitaires, la régénération e amélioration des parcours, etc.....

4.-ACTIONS DU CILSS DANS LE SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LES PAYS MEMBRES

L'élevage sahélien est complexe et multi-dimensionnel. Il fait référence tout à la fois :

- aux rapports entre l'homme et sa culture
- aux rapports entre l'homme et son espace
- aux rapports entre l'homme et son système de production

le developpement de l'élevage passe donc nécessairement par la resolution de ces contraintes, car la situation actuelle des pays sahéliens engendre de nouvelles orientations, des nouvelles politiques et de stratégies et des moyens nouveaux. Il demeure inséparable de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et de la lutte contre la désertification. La dégradation accélerée des écosystèmes, la demande croissante en viande et la pression humaine et animale sur les terroirs pastoraux doivent conduire les pays sahéliens à revoir leurs stratégies et les moyens nouveaux d'exploitation et de gestion.

C'est dans ce sens que les Sécrétariats du CILSS et du Club des Amis du Sahel ont entrepris des actions visant à mieux connaître le secteur, à cerner ses contraintes et à améliorer les productions animales et la commercialisation des produits animaux. Ainsi en avril 1977 l'Equipe Elevage de ces deux Intututions, s'est efforcée de développer dans chaque pays membre, un large dialogue entre ses représentants et un grand nombre de fonctionnaires gouvernementaux, sur les principaux thèmes-clés, devant constituer la base d'un programme d'élevage à long terme. Ces missions de dialogue avaient pour objectif de :

- familiariser les représentants sahéliens avec les objectifs et le plan de travail de l'Equipe Elevage, et familiariser l'Equipe Elevage avec les réalités pratiques et les conceptions des Autorités sahéliennes concernant les programmes d'élevage ;

- prendre connaissance des programmes et de la planification déjà entrepris par les Gouvernements sahéliens, y compris le "Compendium de Ouagadougou" (liste de projets retenus pour le P.P.G.) ;

la commercialisation et prix, les actions sanitaires, la régénération et amélioration des parcours, etc. ...

ACTION DU CILSS DANS LE SECTEUR DE L'ELEVAGE DANS LES PAYS MEMBRES

L'élevage sahélien est complexe et multi-dimensionnel. Il fait référence tout à la fois :

- aux rapports entre l'homme et sa culture
- aux rapports entre l'homme et son espace
- aux rapports entre l'homme et son système de production

Le développement de l'élevage passe donc nécessairement par la résolution de ces contraintes, car la situation actuelle des pays sahéliens engendre de nouvelles orientations, des nouvelles politiques et de stratégies et des moyens nouveaux. Il demeure inséparable de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et de la lutte contre la désertification. La dégradation accélérée des écosystèmes, la demande croissante en viande et la pression humaine et animale sur les terrains pastoraux doivent conduire les pays sahéliens à revoir leurs stratégies et les moyens nouveaux d'exploitation et de gestion.

C'est dans ce sens que les secrétariats du CILSS et du Club des amis du Sahel ont entrepris des actions visant à mieux connaître le secteur, à cerner ses contraintes et à améliorer les productions animales et la commercialisation des produits animaux. Ainsi en avril 1977 l'Equipe Elevage de ces deux institutions, s'est attachée de développer dans chaque pays membre, un large dialogue entre ses représentants et un grand nombre de fonctionnaires gouvernementaux, sur les principaux thèmes-clés, devant constituer la base d'un programme d'élevage à long terme. Ces missions de dialogue avaient pour objectif de :

- familiariser les représentants sahéliens avec les objectifs et le plan de travail de l'Equipe Elevage, et familiariser l'Equipe Elevage avec les réalités pratiques et les conceptions des Autorités sahéliennes concernant les programmes d'élevage ;

- prendre connaissance des programmes et de la planification déjà entrepris par les Gouvernements sahéliens, y compris le "Commandum de Ouagadougou" (liste de projets retenus pour le P.D.C.) ;

- orienter l'Equipe Elevage vers une meilleure compréhension des besoins et possibilités des pays, tout en incitant les sahéliens à participer pleinement aux travaux de préparation de l'Equipe Elevage ;
- chercher à définir des options à long terme, et à déterminer comment on peut au mieux, dans ce contexte, mettre en oeuvre immédiatement des actions correspondantes.

Pour une meilleure compréhension d'ensemble des différents facteurs et développer une stratégie à long terme et un programme avec des actions spécifiques, l'Equipe Elevage a mis en oeuvre une approche par thèmes-clés. Les thèmes retenus ont été :

- la santé animale,
- l'évaluation du potentiel des ressources naturelles et l'aménagement rationnel des espaces pastoraux,
- l'association agriculture-élevage,
- la formation et les communications,
- la commercialisation.

Les options à long terme dépendent donc d'un ensemble de facteur mais l'accent peut être mis sur deux objectifs fondamentaux :

a - augmenter la production animale pour satisfaire la demande interne croissante, et ce à un coût raisonnable, en tenant compte des éléments suivants :
- croissance démographique et urbanisation rapide,
- maintien au moins de la consommation de protéines par individus,
- éviter l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs,
- améliorer la disponibilité du bétail de trait pour faire face à la demande croissante de la part des agriculteurs.

b - améliorer le revenu et la qualité de la vie pour les producteurs.

La réflexion globale sur ces cinq thèmes clés a été poursuivie jusqu'en 1979 par des missions qui ont silloné les pays sahéliens et dont les rapports ont permis de mettre en évidence la nécessité de concentrer les efforts sur l'amélioration des politiques de développement de l'élevage dans les pays sahéliens et par conséquent l'amélioration de leur stratégie dans ce domaine. Le CILSS et le CLUB ont donc élaboré en 1980 un document sur "les éléments de stratégie et de développement de l'élevage dans les pays sahéliens". Il constitue une approche intégrée qui part de l'analyse des potentialités du milieu, puis confronte aux perspectives d'évolution de la demande, les possibilités de

production offertes par l'amélioration de l'exploitation des potentialités des ressources naturelles et des opérations d'intensification.

En Décembre 1981, presqu'au terme du Programme de Première Génération du CILSS (1977-1982), dont le niveau de financement a atteint 252 millions de $ E.U en 1982 (25,3% du montant global), une étude a été entreprise pour :

- suivre l'état d'avancement des programmes d'élevage dans chaque pays et en évaluer l'orientation afin de déterminer dans quelle mesure ces programmes sont en adéquation avec la stratégie régionale de développement de l'élevage ;
- identifier de nouveaux projets prioritaires et établir une fiche correspondante à chacun d'eux ;
- établir un plan pour l'élaboration de bilans-programmes du développement de l'élevage dans chaque Etat et assurer la collecte des données disponibles à cet effet.

L'analyse du secteur a été poursuivie pour une meilleure compréhension des goulots d'étranglement et des difficultés dans la mise en oeuvre des programmes d'élevage dans les pays sahéliens. Pour ce faire les sahéliens ont été impliqués dans cette analyse, appelée bilan-diagnostic, car il était important que ceux-là mêmes qui sont chargés d'exécuter les programmes d'élevage s'imprègnent des réalités nationales En outre, les Secrétariats du CILSS et du CLUB du Sahel ont créé un comité de reflexion des politiques de l'élevage. Ce comité, est une structure informelle regroupant à titre individuel des experts sahéliens et non sahéliens connaissant parfaitement les problèmes de l'élevage au Sud du Sahara. Il permet des débats ouverts, et d'orienter les programmes des deux Secrétariats.

Les bilans diagnostics du secteur sont terminés et il est entrepris depuis le second trimestre de l'année 1985, la deuxième phase dite analyse et programmation du secteur, qui aboutira à la tenue d'une conférence sur les politiques nationales et régionales de développement de l'élevage sahélien. Elle a interessé dans une première étape, le Burkina, le Mali et le Niger.

Par ailleurs le CILSS pilote le Projet Régional CILSS/FAO,GCP/RAF/098/SWI, intitulé "Développement des cultures fourragères et améliorantes en zone soudano-sahélienne" opérationnel depuis 1977 dans trois pays : Burkina Faso, Mali et Niger.

DOCUMENTATION

Ce projet, essentiellement de vulgarisation, a pour objectifs

1°) favoriser l'intégration élevage-agriculture dans la zone soudano-sahélienne (400 - 800 mm) ;

2°) accroître les disponibilités fourragères sous toutes leurs formes en fonction des spécificités du milieu rural, en fonction des différentes motivations que sont la traction animale, la petite production laitière villageoise et la petite embouche bovine ;

3°) contribuer au maintien de la fertilité des sols et à la restauration de la végétation des terres pastorales villageoises par des techniques de lutte anti-érosive et d'utilisation des plantes pérennes, fixatrices des sols, fixatrices de l'azote, plantes de couverture.

Les premières années du projet ont permis de déterminer les espèces fourragères et améliorantes rustiques, les moins contraignantes, les plus adaptées au milieu rural ; partant de cet acquis, une période de pré-vulgarisation s'est déroulée avant de déboucher sur la phase actuelle de vulgarisation, bien que les expérimentations pratiques d'accompagnement soient toujours poursuivies.

5. -POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE AU SAHEL

Une politique de l'élevage nécessite au préalable de définir la place de l'élevage dans l'économie nationale et de mettre fin à la discrimination entre productions végétales et productions animales. L'Etat doit considérer l'élevage comme prioritaire et particulièrement au niveau du monde rural il constitue pour beaucoup de pays sahéliens le moteur du développement, l'animal étant la motivation de toute activité.

Pour définir une politique cohérente, faut-il encore avoir des données fiables ?

Ce manque de paramètres doit conduire à la sensibilisation des responsables politiques, des décideurs politiques qui sont généralement informés par la base.

L'expérience accumulée jusqu'ici suggère une stratégie de développement et harmonieux de l'élevage fondée sur un programme cohérent et integre de developpement solidaire de l'élevage et de l'éleveur. Il semble en effet que nombre d'interventions sanitaires passées ou en cours ne suffisent plus à résoudre la crise actuelle de l'élevage alors que la santé animale a toujours été considérée comme l'élement primordial pour le développement de ce secteur. Il convient donc de rappeler que la problematique de l'élevage n'a jamais été perçue qu'à travers la santé

animale et c'est pourquoi au niveau de la planification, hormis les financements extérieurs, toutes les actions mênées au niveau national ont concerné et concernent encore que celle-ci.

Cela a conduit les services de l'élevage à se confiner à des activités sanitaires, d'ailleurs le plus souvent épisodiques et qui ne prennent guère que le quart du temps de travail des agents.
En outre, la part des budgets dans le fonctionnement de ces structures vont en s'amenuisant depuis les indépendances, et ce, malgré la part importante de l'élevage dans les recettes d'exportations des pays. Cette situation s'est traduite par la diminution des moyens matériels et financiers pour l'exécution même des actions sanitaires et les services de l'élevage sont dans un état de decrepitude, leur otant toute possibilité de réaliser correctement leurs programmes sanitaires.

Existe-t-il réellement des politiques d'élevage ? Rares sont les pays où existe une politique de l'élevage adéquate et cohérente. Cette politique n'est pas si simple à définir car cela nécessite une bonne vue de ce que l'on veut, de ce que l'on peut et de ce que l'on a. La politique définie comme démarche ou approche, a ses exigences politiques, idéologiques, techniques, économiques et sociales.

Beaucoup de gens parlent d'échec de politiques d'élevage en Afrique en général. S'agit-il réellement d'échecs des politiqes ou d'échec de certains projets d'élevage ? Les Etats n'ont pas été négatifs, car que seraient devenues les actions de production mises en oeuvre actuellement s'il n'y avait pas eu auparavant des politiques de santé animale et d'hydraulique pastorale ? Mais quelles sont les conditions à réunir actuellement pour cette politique de l'élevage ? Il faut savoir ce que l'on attend de l'élevage. Est-il déterminant ou secondaire ? Est-on en mesure de faire une politique de l'élevage alors que tout est prioritaire ? Les ressources sont faibles, l'environnement n'est plus contrôlable et les facteurs exogènes sont énormes et persistant . En conséquence est-on libre de faire une politique qui cadre avec les moyens des autres ? Il est donc évident que pour la formulation d'une politique d'élevage, il faudrait une approche globale et cohérente, qui mobilise toutes les ressources existantes, sans négliger l'importance des charges récurrentes. Le point de départ est l'indentification et la définition claire du problème que doit résoudre la politique. Ce processus est absolument essentiel en tant que formulation d'une politique convenable. Il comporte le choix entre différentes options en ce qui

concerne à la fois les objectifs représentant la finalité que se proposent les Gouvernements et les instruments de la politique qui sont les moyens d'arriver au but.

En choissant clairement les objectifs prioritaires, il sera plus aisé de sélectionner les instruments de la politique, que sont les stratégies pour les promouvoir.

Cette analyse rapide amène à considerer la nécessité d'un changement de la politique de développement de l'élevage dans les pays sahéliens.

C'est pourquoi, le sécrétariat du CILSS a entrepris une reflexion sur les politiques de développement de l'élevage. Les analyses faites montrent que dans la majeure partie du sahel le facteur limitant n'est plus ni l'eau, ni les epizooties mais les ressources en pâturages. Toutefois le problème se pose en termes quelque peu différents selon les zones climatiques, à savoir le sahel au sens strict qui est le domaine exclusif de l'élevage et les zones plus arrosées ou co-existent agriculture et élevage. Dans l'état actuel de la reflexion on peut avancer que la stratégie devrait être plus globale et viser à créer des conditions favorables pour le développement de l'élevage, compte tenu des contraintes : politique de prix, commercialisation, politique fiscale ; car les actions entreprises dans le passé en matière de santé animale, hydraulique, de contructions d'abattoirs et de ranches etc..... ont été trop ponctuelles.

Ensuite, il faudrait responsabiliser les éleveurs pour qu'il prennent eux-mêmes les initiatives nécessaires à une évolution favorable du système.

A cet égard les éleveurs devront constituer un poids politique face aux pouvoirs publics grâce à des groupements (coopération) et ils devront prendre en charge la totalité, sinon une partie de la fourniture des intrants.

Enfin, une approche plus régionale s'impose car s'il est un domaine ou celle-ci est cardinale, c'est bien celui de l'élevage qui ignore largement les frontières politiques : santé animale, commercialisation, politique des prix entre pays sahéliens et pays côtiers.

6° CONCLUSION

La situation du sahel s'est dégradée malgré les efforts nationaux et les efforts de la Communauté Internationale pour lutter contre la

sécheresse et ses effets, et asseoir leur développement. Ceux-Ci continuent de connaître des pluviométries faibles et irrégulières. La dégradation de la végétation et des sols s'amplifient sous la pression du bétail et des hommes. La démographie croît à un taux supérieur au possibilités de production. Les cultures de rente ont évolué aux dépens des cultures vivrières et les surfaces cultivées envahissent l'espace pastoral.

L'exode rural se développe et vide les campagnes de bras valides pour produire et nourrir particulièrement les villes dont les populations croient très vite.

L'ensemble de ces éléments n'a pas permis à la région de satisfaire son objectif fondamental, à savoir progresser vers la voie de l'autosuffisance alimentaire. Il faut dès lors identifier et analyser les tendances défavorables pour élaborer une nouvelle stratégie qui tiendra compte de ces tendances, des changements, mais aussi de l'amélioration du PNB et de la balance commerciale,etc.....

Cette stratégie devra être globale et régionale et inspirer les politiques de chaque pays sahéliens dans la lutte contre la sécheresse et pour le développement.

Elle devrait permettre de materialiser les 3 objectifs de la stratégie revisée du CILSS :

- rendre à l'homme son rôle de moteur de développement
- rebâtir l'économie sur les bases saines
- réamenager l'espace pour un nouvel équilibre